

# LES CHOUANS

*EPISODES*

DES

## GUERRES DE L'OUEST

dans les Côtes-du-Nord,

DEPUIS 1792 JUSQU'EN 1800.

SUIVIS D'UNE

Notice sur la Prise d'Armes des Royalistes de ce Département  
pendant les Cent Jours de 1815,

par M. G. DE KERIGANT,

ancien Membre du Conseil Général des Côtes-du-Nord.

---

« Il en est des crimes politiques comme  
» de tous les autres; le temps, qui déchire  
» tous les voiles, les découvre tôt ou tard,  
» et jamais ils ne restent impunis. »

(Mémoires du *comte de Metternich*, t. II, p. 97.)



DINAN

J. BAZOUGE, IMPRIMEUR-LIBRAIRE-ÉDITEUR.

1882.

**Les ChouansÉpisodes des  
guerres de l'Ouest dans les  
Côtes-du-Norddepuis 1792  
jusqu'en 1800Suivis d'une  
notice sur la prise d'armes  
des royalistes de ce  
département pendant les  
Cent-Jours de 1815**

**Pierre-Marie Garnier de Kerigant**



**Bazouge, Dinan, 1882**

**Exporté de Wikisource le 27/11/2018**

# TABLE DES MATIÈRES.

## PRÉFACE

- I. — Les Familles Le Gris du Val et de Kerigant au commencement de la Révolution. — État des esprits dans les Côtes-du-Nord. — Rassemblement à Meslin. — M. de Boishardy. — Écho du 10 août 1792. — Force de la Chouannerie dans le département en 1794
- II. — Efforts des Royalistes en 1795. — L'expédition de Quiberon. — Mort de Boishardy. — Le Gris du Val et de Kerigant dans la colonne de Tinténiac. — Entrevue de MM. de Tinténiac et de Bourmont à Kerigant. — Surprise et pillage de Kerigant par les Bleus. — Danger de Le Gris du Val. — Combat de Coëtlogon et mort de M. de Tinténiac. — M. de Pontbellanger à Quintin et à Châtelaudren. — Cadoudal ramène la colonne dans le Morbihan

III. — Division dans le commandement. — Essai d'organisation par Le Gris du Val. — Surprise et massacre à Boscenit, 1796. — Conduite des Chouans et des Républicains. — Pacification. — Le Gris du Val se retire à Boscenit. — On tente de l'assassiner. — Il est arrêté avec tous ses parents, 1797

IV. — Jugement du conseil de guerre (1798). — Liste des accusés et des condamnés. — Appel en révision. — Mémoire de MM. Lanjuinais et Legrand. — Notice sur Duviquet. — Il essaie de délivrer les prisonniers. — Il est pris et exécuté. — Rachat des prisonniers. — M<sup>me</sup> Le Gris arrêtée de nouveau, conduite à Paris et à Rennes. — Son évasion (décembre 1798)

V. — Réorganisation de la Chouannerie dans les Côtes-du-Nord par M. Le Gris. — M. de Kerigant chef de la division de Dinan. — Invasion de Saint-Brieuc par les Chouans (8 octobre 1799). — Les républicains à Lorges. — M<sup>me</sup> Le Frotter et ses fils

VI. — Conduite de Bonaparte à l'égard des

royalistes. — Cadoudal à Quintin. — A-t-il organisé le complot de la machine infernale ? — Quelle impression m'a laissée le premier Napoléon

VII. — Première Restauration. — Les Cent Jours. — Ordre d'arrêter les anciens Chefs de la Chouannerie. — Poursuites contre M. de Kerigant. — M. de Courson de La Villevalio commandant en chef. — Affaire de La Malhour. — Colonne mobile. — Combat de Saint-Gilles (18 juin 1815). — Deuxième Restauration. — La France sauvée du partage par les Bourbons. — La Monarchie et la Révolution

VIII. — Pièces justificatives

Dinan : Imprimerie Bazouge.

# PRÉFACE

Les faits qui sont l'objet de ce travail ont été déjà cités ou racontés par divers écrivains, entre autres, MM. Habasque, *Notions Historiques sur les Côtes-du-Nord* ; Théodore Muret, *Histoire des Guerres de l'Ouest* ; Levot, *Biographie des Contemporains* ; J. de Geslin de Bourgogne, *Études sur la Révolution en Bretagne*, etc. ; mais aucun de ces auteurs n'a constaté la connexion qui existe entre eux et contribue à en donner le caractère vrai, permettant d'apprécier exactement les mœurs du temps et les personnages y ayant joué un rôle.

Sans sortir du cadre restreint dans lequel j'ai dû me renfermer, j'ai cherché à dégager la vérité, que, pendant vingt et quelques années, les actes officiels sont parvenus à étouffer.

En effet, après les spoliations générales, la guerre civile et les massacres de milliers de Français, *au nom de la liberté, de l'égalité, de la fraternité*, il était essentiel, pour les coupables, devenus maîtres absolus de la société, d'effacer, autant que possible, les traces de leurs crimes. Aussi, tant que durèrent la Révolution et le premier Empire, qui en était l'émanation, il fut soigneusement interdit aux écrivains de faire connaître la vérité, et surtout aux victimes d'élever la voix pour se plaindre et défendre leur honneur odieusement outragé. On ne

guillotinaient plus ; mais on essayait de justifier, crime non moins ignoble, les plus abominables forfaits.

Tout en portant un jugement sévère sur ces infâmes machinations, qui, malgré tous les efforts, n'ont pu et ne pourront jamais échapper à l'équité de l'histoire, j'ai toujours eu l'intention, et je crois y avoir réussi, de ne me livrer à aucune récrimination.

Mais s'il est juste, s'il est raisonnable d'être modéré, il ne faut pas non plus être faible : ce serait de la lâcheté. J'ai donc essayé, en regrettant mon insuffisance, de réparer l'injustice commise à l'égard des hommes héroïques qui, aux dépens de positions sociales importantes, de leur fortune et de leur vie, ont eu le trop rare courage de défendre tous les principes sociaux et nationaux contre une nouvelle irruption de Vandales.

Ces hommes, par leur abnégation, leur intrépidité, leur intelligence, méritent d'être placés à côté des héros de la glorieuse Vendée, sans avoir eu comme eux l'avantage de trouver un historien à la hauteur de leurs grands sacrifices.

Enfin, après avoir rendu aux chefs de *la Chouannerie* la justice qui leur est due, je n'ai pas voulu non plus, sous prétexte de parenté, laisser dans l'oubli les courageuses femmes qui, pendant huit ans, les ont si énergiquement secondés : elles sont dignes d'être présentées et de servir d'exemple à ces autres vaillantes femmes chrétiennes sous la protection desquelles je mets ces pages, et qui, <sup>[sic]</sup> en ces derniers temps, ont repoussé si courageusement les premiers actes de la nouvelle Terreur.

G. DE K.

# I.

**Les Familles Le Gris du Val et de Kerigant au commencement de la Révolution.**  
— État des esprits dans les Côtes-du-Nord. — Rassemblement à Meslin.  
— M. de Boishardy. — Écho du 10 août 1792. — Force de la Chouannerie dans le département en 1794.

N'ayant pas la prétention d'écrire une histoire solennelle, mais de rappeler quelques souvenirs de famille, j'ai, pour la facilité du récit et par respect filial, attaché au nom de mon père les épisodes dont il va être question, bien qu'il n'y ait pas toujours assisté ; du reste, les siens et son cœur y étaient quand le devoir l'appelait ailleurs.

J'ajouterai que si le dévouement et l'abnégation les plus absolus à une grande cause peuvent donner les mêmes droits à la considération que des qualités ou des talents éminents, mon père l'a pleinement méritée, à tous égards.

Au milieu des luttes sanglantes de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, il prit fait et cause pour la Religion et l'Autorité Royale, dont la Révolution poursuivait la destruction avec un si cruel acharnement.

Considérant que la Religion Chrétienne fut la source première de la civilisation morale et matérielle dans le monde

moderne, et que la Royauté Française en a été le bras et le<sup>[sic]</sup> fidèle interprète, selon les temps, il les défendit, au prix de sa fortune et de sa vie, jusqu'au dernier moment : il n'échappa à la mort que par miracle.

M. Garnier de Kerigant, François-Marie, naquit à Quintin (Côtes-du-Nord), le 16 avril 1762, de M. François Garnier de Kerigant et de M<sup>me</sup> Marguerite Surcouf, sœur du père de Robert Surcouf, un des intrépides marins dont s'honore la ville de Saint-Malo.

La famille Garnier, originaire des environs de Moncontour, est fort ancienne en Bretagne, comme l'indique l'histoire de la province ; son nom y figure dès le IX<sup>e</sup> siècle<sup>[1]</sup>. Elle n'a point, d'ailleurs, cherché à se prévaloir de ce passé.

Au commencement de la Révolution, elle était adonnée au commerce des toiles, introduit dans l'ancienne baronnie de Quintin vers le milieu du XV<sup>e</sup> siècle, par un comte de Laval, devenu, par alliance, seigneur de Quintin.

M. de Kerigant épousa, le 5 juillet 1788, M<sup>lle</sup> Élisabeth-Olive Le Texier de Boscenit, fille de Gabriel Le Texier de Boscenit, seigneur de la paroisse de Saint-Gilles-du-Mené. Il eut pour beau-frère M. Le Gris du Val, qui avait épousé la sœur aînée de sa femme, et qui joua un rôle assez important dans la guerre civile, dont on était loin de prévoir la gravité en 1788.

Le château de Boscenit, encore existant en grande partie, relevait de l'ancien duché de Penthièvre. Il est situé dans une sorte d'oasis, sur le versant Ouest du plateau central de la Bretagne, aux confins de la forêt de Loudéac et des immenses landes du Mené, que les progrès de la civilisation auront

bientôt transformées en bois et terres labourables<sup>[2]</sup>.

Après son mariage, M. de Kerigant alla d'abord habiter le manoir de Kerigant, dans la commune du Bodéo, où sa famille possédait des biens depuis plusieurs siècles. À cette époque, la paroisse du Bodéo était sous la juridiction religieuse de l'évêque de Quimper et faisait partie de la seigneurie de Quintin.

Le manoir de Kerigant est placé sur les rives de l'Oust, dans un pays très accidenté, couvert de bois, près de la forêt de Lorges et non loin des villes de Quintin, Uzel et Corlay.

Au moment où M. de Kerigant vint l'habiter avec sa jeune femme, le village de ce nom, sur les limites duquel se trouvait la maison, était considérable ; on y comptait environ quatre-vingts ou cent feux. Les habitants étaient tous cultivateurs et tisserands. Grâce à cette double industrie, le travail n'y chôlait jamais, et la plus grande aisance y régnait. On trouvait dans le voisinage, comme dans la plupart des campagnes à cette époque, une école tenue par des prêtres, où les enfants allaient apprendre à lire et à écrire, ce à quoi on réussissait mieux qu'aujourd'hui ; mon âge m'a permis de le constater<sup>[3]</sup>. La population, heureuse de voir le vieux manoir, qui était inhabité depuis près de vingt ans, occupé de nouveau par une famille à laquelle elle était depuis longtemps attachée, employa tous les moyens possibles, afin d'y fixer le jeune ménage.

En effet, il s'établit bientôt entre eux des liens d'affection qu'un siècle de bouleversements n'a point altérés.

Une vive amitié ne tarda pas non plus à se former entre les

deux beaux-frères, comme elle existait déjà entre les deux jeunes femmes, qui ne s'étaient jamais quittées. Elles éprouvaient plus vivement le désir de se rapprocher à mesure que les événements révolutionnaires s'accroissaient davantage et prenaient un caractère de plus en plus sinistre.

Dans cette famille, composée de deux jeunes femmes élevées dans des idées religieuses et monarchiques, et de deux jeunes hommes de bonne éducation, sur lesquels elles exerçaient une grande influence, les lois et décrets oppressifs contre l'Église et la Monarchie produisirent une profonde répulsion. M<sup>me</sup> Le Gris du Val, plus âgée de quelques années que sa sœur, à laquelle elle avait servi de mère, douée d'une vive intelligence et d'une facilité d'élocution relevée encore par une remarquable beauté, ne pouvait contenir son indignation et la fit bientôt partager par tous ceux qui l'entouraient. MM. Le Gris du Val et de Kerigant, sans être aussi animés, prévoyant cependant une lutte redoutable, s'y préparèrent de bonne heure.

Un événement imprévu vint hâter l'explosion.

En 1792, les populations rurales des environs de Moncontour et de Lamballe, surexcitées par les soulèvements des campagnes dans l'Ille-et-Vilaine, par les réquisitions de toutes sortes, les visites domiciliaires toujours accompagnées de rapines et de violences, la persécution dirigée contre un clergé auquel elles étaient attachées, se réunirent sur les landes de la commune de Meslin, entre Lamballe et Moncontour, au nombre de sept à huit mille hommes, et résolurent de s'opposer par la force aux exactions dont elles étaient victimes.

Mais, comme dans ces réunions, d'abord toutes populaires, il ne se trouvait personne en état de s'imposer par sa position sociale et sa capacité, l'assemblée prit la résolution de s'adresser à M. du Boishardy, résidant au manoir du Boishardy, dans la commune de Bréhand-Moncontour.

M. Amateur-Jérôme-Sylvestre Le Bras-des-Forges du Boishardy, ancien officier de marine, rentré dans ses foyers depuis que la Révolution avait bouleversé l'armée, en y semant l'indiscipline et la révolte, avait perdu ses parents et vivait très retiré.

Les futurs insurgés, si l'on peut appliquer cette qualification à des hommes défendant leurs croyances, leur honneur, leurs biens, leur liberté, c'est-à-dire, tout ce qui attache à l'existence, à la patrie, ne pouvaient faire un meilleur choix.

M. du Boishardy, de taille moyenne, dans la force de l'âge, instruit, très adroit chasseur, habile à tous les exercices du corps, parlant facilement, avait tout ce qu'il faut pour exercer de l'ascendant sur les courageuses populations rurales des Côtes-du-Nord. Il joignait à ces qualités, au dire de ses contemporains, un caractère ferme et chevaleresque, aventureux au besoin.

Dans un moment où presque tous s'inclinaient déjà sous la Terreur, il fallait, pour relever les courages et les soutenir à la hauteur des circonstances, un homme sachant braver le danger et inspirer la confiance. Personne, dans le pays, n'était plus apte à remplir ce rôle que M. du Boishardy.

Il l'accepta avec une énergie qui ne se démentit jamais. Au plus fort de la guerre civile, il allait, déguisé en paysan, vendre

des œufs sur les marchés des villes. Là, il donnait des ordres à ceux qui les fréquentaient encore ; il relevait les cœurs, les poussait à défendre la religion et la liberté contre des hommes soudoyés la plupart du temps, ou du moins abusés par les énergumènes qui, après s'être emparés du pouvoir aux jours d'anarchie, voulaient le conserver envers et contre tous. Il faisait remarquer aux cultivateurs le désordre effroyable dont ils étaient les témoins attristés ; il les excitait à ne pas souffrir un pareil joug et à ne pas redouter de tels adversaires, comme aussi à se procurer le matériel nécessaire à une défense énergique.

Bientôt une foule d'hommes considérables se réunirent à lui. Avant que les républicains eussent eu le temps de se reconnaître, on s'empara d'abord des dépôts d'armes existant dans les petites villes. De la poudre et des balles furent fabriquées dans tous les manoirs, et vingt communes, répondant à l'appel de M. du Boishardy, s'organisèrent immédiatement : elles furent pourvues de chefs et d'armes, et les villes voisines ne tardèrent pas à être complètement bloquées.

Dans ces circonstance<sup>[sic]</sup> pressantes, MM. Le Gris du Val et de Kerigant, habitant alors ensemble le château de Boscenit, peu éloigné du Boishardy, se joignirent à l'intrépide chef. Ils avaient déjà, un instant, pris part au mouvement de l'Ille-et-Vilaine, sous M. du Boisguy. Ils participèrent, dans les Côtes-du-Nord, aux premières entreprises, sur lesquelles je ne m'étendrai pas, ne voulant point faire une histoire de la Chouannerie ; d'ailleurs, ces premiers coups de main furent plutôt une préparation à une résistance sérieuse que des actes

de guerre, pour lesquels, du reste, les royalistes n'étaient pas organisés.

Voisin du Morbihan, déjà en armes depuis quelque temps, le château de Boscenit, situé à proximité des forêts de Loudéac, de Quénécan et de Lorges, devint dès ce moment le quartier général des insurgés dans ces parages, dont les habitants exercèrent la plus large hospitalité. Nul lieu ne pouvait être mieux choisi ; son isolement au milieu des hameaux en dépendant, entrés de cœur dans le mouvement, l'absence alors de communications, le mettaient pour ainsi dire à l'abri de toute surprise ; les landes du Mené s'étendant, comme une mer immense, au Levant et au Midi, la rivière des Forges du Vaublanc, bordant au Nord et au Sud les grands bois derrière le château, offraient tous les moyens de prévenir les tentatives de l'ennemi.

À la nouvelle des événements du 10 août 1792, de néfaste mémoire, les chefs principaux de l'insurrection dans les Côtes-du-Nord, d'accord avec les départements voisins, prévoyant le sort dont le Roi se trouvait menacé, envoyèrent à Paris un certain nombre d'hommes déterminés, résolus à joindre leurs efforts à ceux que l'on était convenu de tenter pour le délivrer. Le défaut d'entente paralysa une action dont le succès n'était pas impossible, la suite l'a prouvé.

M. Le Nepvou de Carfort, ancien officier sorti de l'École Militaire, et M. de Kérigant<sup>[sic]</sup> commandèrent ces quelques braves et logèrent au milieu des émeutiers, dans le faubourg Saint-Antoine.

Pendant les années 1793 et 1794, le pays s'étendant depuis